ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 119 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les crues printanières de 2017 ont causé des dommages considérables et qu'il faudra réparer d'autres dommages encore plus considérables suite aux crues de 2019;

CONSIDÉRANT QUE des permis de construction ont été et sont encore délivrés dans les zones à risque;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques laissent présager d'autres débordements dans les prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE notre territoire et ses communautés sont parmi nos biens les plus précieux;

CONSIDÉRANT QU'exproprier les habitants en offrant une somme trop peu élevée n'est pas une solution viable pour tous;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est hautement à risque en matière de réchauffement climatique;

CONSIDÉRANT QUE les digues temporaires installées montrent une bonne efficacité pour protéger les résidences;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- D'agir afin de sécuriser de façon durable les citoyens qui vivent aux abords des cours d'eau;
- Qu'une consultation publique soit tenue afin d'entendre les citoyens touchés en première ligne;
- De démarrer la construction de digues permanentes durables et en harmonie avec l'environnement, d'améliorer les infrastructures nécessaires à la gestion de la nappe phréatique, du système pluvial et des eaux grises;
- De se doter des moyens nécessaires, en collaboration avec les municipalités, pour la pérennité des rives, des riverains, de l'habitat et de l'économie locale.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Monique Sauvé, députée de Fabre

2019-09-13

Date de signature de l'extrait